

La revue des passionnés des sciences de l'Univers

L'ASTRONOMIE

# L'ASTRONOMIE

N° 13 / FÉVRIER 2009

SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DE FRANCE

TRIBUNE

DE LA SPHÈRE  
DES FIXES  
À L'UNIVERS  
VIOLENT

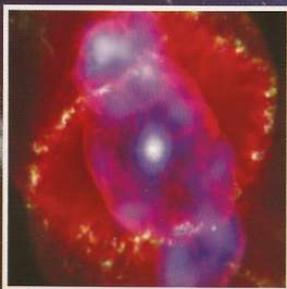
ENQUÊTE SUR  
LA MÉTÉORITE  
de Saint-Aubin

MESURES DANS L'UNIVERS

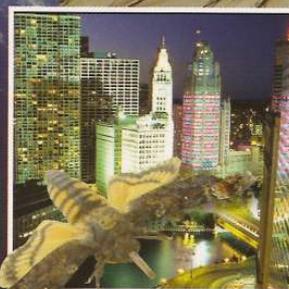
D'HIPPARCOS  
à GAIA  
encore  
plus loin



SPHÈRES ARMILLAIRES  
DU TROISIÈME  
MILLENAIRE



CONSTELLATION  
À DÉCOUVRIR :  
LE DRAGON



Pollution  
lumineuse  
FAUNE EN DANGER

participez au  
**CONCOURS  
PHOTO** p.50



www.saf-lastronomie.com

M 02605 - 18 - F : 5,90 €



 **IMAGINGSOURCE**  
ASTRONOMY CAMERAS

 **MEADE**

# PARTICIPEZ AU CONCOURS PHOTO "OBJECTIFS SUR LA LUNE"

© V. Leroy

Le 21 juillet 1969, un homme marchait pour la première fois sur la Lune. Pour le quarantième anniversaire de cet événement, *l'Astronomie*, revue de la Société astronomique de France, organise un concours photo consacré à notre satellite.

La Lune est à la portée de tous ; elle est observable avec ou sans instrument et ne nécessite pas l'utilisation d'un matériel sophistiqué pour réussir de magnifiques images. Ce concours permet donc à chacun de concourir avec de bonnes chances de succès.

## Participez au concours !

Envoyez dès maintenant vos images les plus étonnantes et remportez des cadeaux d'exception. Les meilleures photos seront ensuite publiées dans la revue *l'Astronomie*.

**Vous avez jusqu'au 15 mai 2009 pour participer**

© F. Tirlik

**1<sup>er</sup> prix**  
Caméra CCD  
DMK 41AU02  
THE IMAGINGSOURCE

**2<sup>e</sup> prix**  
Caméra CCD  
DMK 31AU03  
THE IMAGINGSOURCE

**3<sup>e</sup> prix**  
Caméra CCD  
DMK 21AU04  
THE IMAGINGSOURCE

© V. Leroy

# RÈGLEMENT DU CONCOURS

## ARTICLE 1 : Sujet

*L'Astronomie*, revue de la Société Astronomique de France, organise un concours photo consacré à notre satellite.

**La Lune** est à la portée de tous ; elle est observable avec ou sans instrument et ne nécessite pas l'utilisation d'un matériel sophistiqué pour réussir de magnifiques images. Ce concours permet donc à chacun de concourir avec de bonnes chances de succès.

## ARTICLE 2 : Calendrier

Le concours, annoncé dans le numéro de février 2009 de *L'Astronomie*, sera clôturé le **15 mai 2009**. Tous les participants devront avoir fait parvenir leurs œuvres au siège de la Société astronomique de France, 3 rue Beethoven, 75016 Paris, au plus tard à cette date. Les résultats seront publiés dans le numéro de juillet/août 2009 de *L'Astronomie*.

## ARTICLE 3 : Participation

La participation au concours est gratuite et ouverte à toute personne physique, quels que soient son âge et son pays d'origine ; les personnes mineures, concourent sous la responsabilité d'un représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

## ARTICLE 4 : Communication des photos

Chaque candidat peut proposer jusqu'à quatre photos maximum ; elles seront transmises sur CD-ROM en format JPEG dans les délais précisés à l'article 2. Si le support informatique contenait plus de 4 images, seules les 4 premières seraient prises en compte. Les coordonnées de l'expéditeur devront figurer sur le CD-ROM ainsi que, pour chaque photo : la date, l'heure, le lieu de prise de vue, les informations techniques (objectif, capteur, paramètres, etc.), les traitements effectués (informatiques ou autres) et toute autre précision jugée utile.

## ARTICLE 5 : Sélection

Les œuvres seront jugées selon des critères techniques, artistiques et d'originalité. Le jury, présidé par Philippe Morel, président de la Société astronomique de France, sera composé d'amateurs et de professionnels tant de l'astronomie que de la photo. Si plusieurs images d'un même compétiteur étaient sélectionnées, une seule, la mieux placée, sera prise en compte dans les résultats finaux. Seront écartées les images résultant d'un montage autre que les mosaïques.

## ARTICLE 6 : Les prix

Les 10 premiers classés remporteront un prix d'une valeur comprise entre 750 et 60 euros. Les lots ne peuvent pas faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont non cessibles.

## ARTICLE 7 : Informations générales

La participation au concours vaut acceptation par les candidats de toutes les clauses du présent règlement. Toute difficulté quant à l'application du règlement fera l'objet d'une interprétation souveraine de l'organisateur. La responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée si, par suite d'un cas de force majeure, ou de toute cause indépendante de sa volonté, des changements de dates interviennent ou même si le concours était modifié ou purement et simplement annulé. L'organisateur ne saurait non plus être rendu responsable des retards ou des pertes des envois.

Les œuvres primées seront publiées dans *L'Astronomie* et, du simple fait de concourir, les participants autorisent la rédaction à insérer leur contribution avec leur nom, sans que cela confère aux auteurs un droit à rémunération ou à un avantage quelconque. Les auteurs restent propriétaires de leurs clichés.



© J. Grenier

4<sup>er</sup> prix  
USB serveur  
MEADE



MEADE®

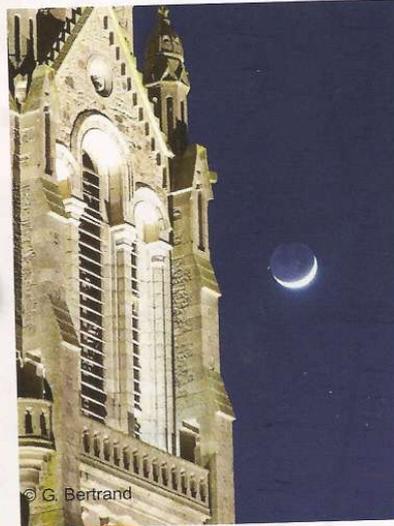


6<sup>e</sup> prix  
Oculaire réticulé  
écl. 9 mm, à piles  
MEADE

5<sup>e</sup> prix  
TELE-XTENDEUR 3x  
MEADE



du 7<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> prix  
Un abonnement d'un an  
à L'ASTRONOMIE  
+ une casquette SAF



© G. Bertrand